

INSTITUTIONS : exonération de CFE pour certaines entreprises de Brive Agglo

La Communauté d'agglomération du Bassin de Brive a voté l'exonération de la cotisation foncière pour certaines entreprises du territoire, en complément du plan d'aide de 5,25 M€ déjà mis en place pour relancer l'économie. Au total, 283 entreprises brivistes sont concernées par un dégrèvement de 300 000 euros. Par ailleurs, 900 000 euros seront remboursés aux entreprises du territoire au titre du remboursement du « versement mobilité ». www.agglodebrive.fr